

Réf: Dossier 434716

Avis de constitution

SOCIETE « OURAGA TRANSPORT »

Siège Abidjan-Cocody/Angré 9ième tranche Djibi,
non loin de la pharmacie Arums. Lot : 6662 ilot 43, 28 ??
1902 Abidjan 28, Lot 6662, Ilot 43

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 16/06/2025 , et enregistrés le 30/06/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « OURAGA TRANSPORT »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE et en tout autre pays,

soit pour son compte ou pour le compte de tiers:

Le transport public et privé.

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers

avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée.

Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles,

mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à

l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan-Cocody/Angré 9ième tranche Djibi,

non loin de la pharmacie Arums. Lot : 6662 ilot 43, 28 ??
1902 Abidjan 28, Lot 6662, Ilot 43

Dirigeant(s) M LOROUGNON OURAGA ALAIN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-08674 du 26/08/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°51789/GTCA/RC/2025 du 26/08/2025

